



## **Lettre ouverte de la campagne BDS en France à nos camarades de la LDH**

**Jean-Pierre Dubois  
Ligue des Droits de l'Homme  
138 rue Marcadet  
75018 Paris**

Paris, le 21 juin 2010

Chers amis et camarades de lutte de la Ligue des Droits de l'Homme,

C'est avec beaucoup d'étonnement que nous avons pris connaissance de la tribune de Jean-Pierre Dubois, président de la LDH, publiée le 8 avril dernier.

<http://www.ldh-france.org/Agir-aujourd-hui-contre-la>

Comme vous, nous voulons agir aujourd'hui contre la colonisation des territoires occupés en Palestine. Pourtant, nous considérons qu'aujourd'hui le respect du droit international, la restitution de tous les territoires occupés, la fin des discriminations et le retour des réfugiés ne seront atteints que par une forte mobilisation populaire autour de la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'Etat israélien, à l'appel de nos camarades palestiniens.

Au delà d'une divergence d'analyse, votre déclaration critique sévèrement notre action parce qu'elle nourrirait l'amalgame entre boycott des produits israéliens et boycott des Juifs, bien que tout dans nos actes et nos déclarations prouve le contraire. Quelle meilleure réponse que celle émanant du camp de la paix israélien, qui nous demande de vous transmettre le message ci-joint.

En solidarité, et dans l'attente que vous nous rejoigniez, comme vous l'avez fait dans le cas de la campagne de boycott qui a mis fin au régime d'Apartheid en Afrique du Sud, comme de nombreuses autres organisations de défense des droits humains de par le monde, pour une campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'Etat israélien, jusqu'à ce qu'il applique le droit international et les principes universels des droits de l'Homme, jusqu'à la fin de l'occupation et de la colonisation.

**La Campagne BDS France**  
<http://www.bdsfrance.org/>

*Nous sommes des citoyens israéliens. Nous voudrions exprimer notre soutien à nos amis en France qui défendent l'appel palestinien au Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) internationales à l'encontre d'Israël. Nous aimerions insister sur le fait que prendre part à une activité de cette sorte n'est d'aucune manière discriminatoire, antisémite ou raciste, mais qu'il s'agit bien au contraire d'une action basée sur les valeurs universelles de liberté, d'égalité, de respect des droits de l'homme, ainsi que sur le droit international.*

*En tant que citoyens dévoués à promouvoir une paix juste et la démocratie dans la région, nous dénonçons les investissements économiques continus de la communauté internationale en Israël qui, directement ou indirectement, contribuent à soutenir les violations israéliennes quotidiennes du droit international et accélèrent la colonisation des territoires occupés. Nous sommes conscients que l'occupation israélienne et l'oppression des Palestiniens ne cesseront très probablement pas sans des pressions et sanctions internationales.*

*Certains d'entre nous sont des survivants des atrocités du régime nazi ou les enfants et petits-enfants de ces survivants. Nous voulons insister sur le fait qu'il n'y a rien d'antisémite ou de raciste dans le fait de critiquer et de s'opposer à la politique et aux pratiques du régime israélien par le biais du BDS, tout comme il n'était pas raciste de s'opposer à la guerre du Vietnam ou à l'occupation française en Algérie. Il n'est jamais antisémite ou raciste de s'opposer à des injustices telles que voler des terres, torturer, placer en détention sans procès, tuer des innocents, et autres éléments de l'occupation et de l'oppression israéliennes. En fait, ce sont ceux qui veulent identifier l'Etat d'Israël à l'ensemble des Juifs – comme si s'opposer à l'un revenait à s'opposer à l'autre – qui devraient être accusés de généralisations racistes, en ce qu'ils encouragent une vision figée et étriquée de la communauté juive.*

*Nous rejetons aussi les accusations selon lesquelles l'appel au BDS – appliqué aux institutions et non aux individus – serait discriminatoire. Donner à des institutions et des Etats l'impunité, tout en engageant des poursuites contre ceux qui exigent qu'ils aient des comptes à rendre, est à la fois anti-démocratique et oppressif. Dans une véritable démocratie, ce sont les individus qui devraient faire l'objet de la plus grande protection par la loi.*

*Promouvoir l'appel au BDS pour la Palestine est un acte démocratique qui fait appel aux gens pour qu'ils prennent la décision consciente de faire entendre la voix opprimée des Palestiniens et de faire connaître les graves violations des droits de l'homme commises sur le terrain. Il ne s'agit pas de censure, dans la mesure où la liberté de parole individuelle n'est pas visée et où il n'y a aucune volonté de contrôler les autres. Le boycott culturel et académique n'est ni un boycott de personnalités du monde culturel ou académique, ni un boycott de leurs travaux, mais plutôt un boycott d'Israël et des institutions culturelles et académiques qui se rendent complices de sa politique.*

*Pour toutes ces raisons, nous honorons votre initiative courageuse, dans l'espoir qu'elle montrera à bien d'autres l'exemple à suivre. L'appel au BDS utilise des moyens non-violents et légitimes de pression sur Israël afin qu'elle change sa politique, moyens désespérément nécessaires à l'heure actuelle pour mettre fin à l'occupation israélienne et à l'oppression des Palestiniens.*

**Boycott from Within (Israël): <http://boycottisrael.info/>**

**The Coalition of Women for Peace (Israël): <http://coalitionofwomen.org/>**